



Baie de l'Aiguillon

Restauration écologique d'un écosystème côtier



Restauration des vasières de la baie de l'Aiguillon à travers une expérimentation d'enlèvement de gisement sauvage d'huîtres japonaises.

LOCALISATION

Vendée et Charente-Maritime : La Baie de l'Aiguillon, réserve naturelle nationale, est un ensemble de 5 000 ha de vasières et de prés-salés situé à la frontière entre la Vendée et la Charente maritime, à l'aval du Marais poitevin

DÉFIS À RELEVER

Sécuriser la voie migratoire et les ressources alimentaires de 98 000 oiseaux face à la dégradation de leur habitat de vasière

PARTENAIRES

Parc Naturel Régional Marais poitevin, ONCFS, Parc Naturel Marin Pertuis Charentais, profession conchylicole, Université de la Rochelle

CALENDRIER

2016 : Etudes
2017 – 2018 : Travaux de restauration écologique
2019 – 2050 Suivi

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Restaurer un habitat de vasière, favorable à l'accueil des oiseaux

Changement climatique :

- Conserver le maximum de surfaces de vasières malgré la probable augmentation du niveau de la mer

Apports pour le territoire :

- Préserver le service écosystémique d'épuration de l'eau
- Développer l'activité d'éco-tourisme

Surface du projet :

140 hectares

Surface d'intervention Nature 2050 : 29,5 hectares

Bénéficiaire Nature 2050

LPO France

Programme d'actions

- Inventaire de la faune
- Analyse de la vase et des sédiments
- Relevés topographiques
- Elaboration et mise en œuvre d'une méthode expérimentale d'enlèvement des amas d'huîtres sauvages (crassats)

Financeurs

- Commission européenne (projet LIFE)
- Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer
- SGAR Nouvelle Aquitaine
- Région Nouvelle Aquitaine
- Les entreprises contribuant au Programme Nature 2050

Budget total du projet

566 000 €

LA BAIE DE L'AIGUILLON, ESPACE NATUREL REMARQUABLE MAIS MENACÉ

Cet espace naturel est un lieu de passage et d'hivernage essentiel pour les oiseaux migrateurs. En effet, ses vasières hébergent une très grande quantité de mollusques et de vers dont se nourrissent de nombreuses espèces d'oiseaux. Ces ressources alimentaires font de la Baie de l'Aiguillon un site d'hivernage majeur pour les oiseaux d'eau. On y compte en janvier 40 à 55 000 échassiers et 25 à 40 000 oies et canards.

Mais cet espace remarquable est aujourd'hui menacé. D'une part, le changement climatique risque de se traduire par la montée du niveau de la mer et la disparition d'espèces de mollusques incapables de migrer face à l'augmentation des températures. Et d'autre part, des huîtres sauvages ont envahi la baie suite à l'abandon de l'élevage de moules de bouchots, recouvrant peu à peu les vasières et accélérant leur sédimentation. Ces facteurs mettent en péril la pérennité du site d'hivernage indispensable aux oiseaux migrateurs.

LE PROJET NATURE 2050

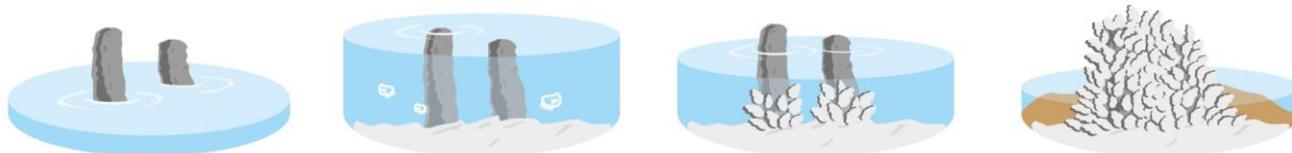
L'action Nature 2050 portée par LPO France s'inscrit dans le projet européen LIFE « Baie de l'Aiguillon ». Il s'agit de l'enlèvement des crassats d'huîtres sauvages, étape nécessaire à la

restauration des vasières. Les travaux consisteront à extraire les amas d'huîtres et les anciennes structures conchylicoles (bouchots et tables à huîtres), de façon à remettre à nu 140 hectares de vasières, dont 29,5 hectares financés par le programme Nature 2050.

En raison du caractère singulier de l'opération (difficulté d'accès des sites, marées, intervention d'un navire spécialisé), une méthodologie doit être élaborée au préalable. Elle sera expérimentée sur la période 2017-2019). A l'issue de ces trois ans et selon les résultats observés, un programme d'intervention plus large pourra être initié.



Barges à queue noire (photo : Rémy Bécard)



Processus de développement des huîtres sauvages sur les anciennes structures de conchyliculture

Le programme Nature 2050

est un programme national d'actions porté par CDC Biodiversité visant à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique à l'horizon 2050, ainsi qu'à la préservation et la restauration de la biodiversité par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. Conduit en partenariat avec des associations environnementales et des scientifiques, ce programme repose sur l'engagement volontaire des acteurs économiques privés ou publics à agir, au-delà de leurs obligations réglementaires. CDC Biodiversité s'engage à adapter au changement climatique, à restaurer puis à préserver jusqu'en 2050 une surface de 1m² pour chaque versement volontaire de 5 euros hors taxe.

CDC Biodiversité

est la filiale du Groupe Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action en faveur de la biodiversité.

Contacts et informations

CDC Biodiversité :
102 rue Réaumur 75002 Paris
T. +33 (0)1 80 40 15 00
www.cdc-biodiversite.fr

Nature 2050 :
nature2050@cdc-biodiversite.fr
www.nature2050.com